



CHSCT/NE du 3 avril 2013

Le SNITM/FO est représenté par Jérôme Lartisant.

Les 2 médecins et l'infirmière de la DIRNE sont absents. Une assistante sociale est présente. A noter la présence, pour la première fois au CHSCT/NE, de LOG/D à ce CHSCT/NE.

Solidaires lit une déclaration liminaire dénonçant la pression faite par la Direction quant à la désignation de leurs représentants exerçant des fonctions particulières au sein de la DIRNE.

Approbation du PV :

Il est approuvé à l'unanimité.

Suivi des actions décidées lors des précédents CHSCT/NE :

Fiche 1843-02 : prévoir une étude complémentaire sur la pollution de l'air à la MIR67 : cette action a été tracée au CHS du 14 mai 2012, elle aurait dû être réalisée avant la fin d'exercice 2012.

La direction nous explique que la personne en charge de la mesure a été contactée plusieurs fois et qu'elle a fait une proposition reçue fin mars 2013. L'assistant de prévention ajoute qu'entre temps, des produits ont été éliminés. A suivre ...

Fiche 1843-10 : organiser en lien avec le médecin de prévention, une conférence sur le travail de nuit : cette action a été tracée le 14 mai 2012 et suivie le 24 septembre 2012. Notre chargée de communication a en charge le dossier. En l'absence du médecin de prévention, c'est bien difficile d'organiser cette conférence. Action reportée en 2013.

Fiche 1843-11 : inefficacité du chauffage au centre de Bâle-Mulhouse : cette action a été tracée le 14 mai 2012 et suivie le 24 septembre 2012. Le responsable du centre nous informe que le dossier a bien avancé. Les causes ont été identifiées par les gestionnaires de l'Euroairport. L'action se fera après la période de chauffage.

Fiche 1843-15 : réduire l'éclairage de nuit au CMIRNE : cette action a été tracée le 14 mai 2012 et suivie le 24 septembre 2012. C'est une recommandation du groupe de travail "espaces verts" avec un double objectif d'économies et de protection de la faune. LOG/D va instruire le dossier.

Fiche 1843-23 : organiser une réunion de suivi "espaces verts" : action non réalisée par "manque de temps de la Direction".

Fiche 1843-21 et 1843-32: organiser une réunion spécifique de l'encadrement intermédiaire : action non faite, la fiche est remise à jour. DIRNE/D a prévu cette réunion lors du prochain séminaire de "management".

Fiche 1843-30 : inscription du N° d'urgence sur le portail du radar de Nancy : en faut-il ? si oui lequel ? Et pour Montancy ? L'assistant de prévention va se renseigner sur l'aspect réglementaire.

Fiche 1843-33 : plan d'actions par sites isolés : action assistant de prévention.

Examen des registres hygiène et sécurité :

L'assistant de prévention rappelle que ces registres répondent à des normes réglementaires : on doit notamment en trouver sous forme papier. Lors des visites de site, les agents ne connaissent pas l'existence et l'utilité de ce registre.

Les représentants du personnel indiquent qu'il faut informer les collègues de l'utilisation des fiches et informer les chefs de centre.

Fiche 97 : nettoyage des frigos des centres : l'administration a une obligation réglementaire. L'administration ne trouve pas de solution via l'UGAP, à part faire réaliser ce nettoyage par les ouvriers d'état tant qu'ils sont là. Cela n'empêche pas de rappeler aux collègues "le bien vivre en collectivité". Un second frigo va être remis en service.

Fiche 98 : un agent fait remarquer que les saturateurs plastiques installés récemment sont peut-être nocifs et qu'il aurait été préférable d'utiliser des saturateurs en céramique. LOG/D maintient le choix du plastique après avis.

Fiche 99 : question récurrente : le contenu des boîtes à pharmacie, leur localisation et leur indication : l'assistante sociale nous indique que l'infirmière a mené une action à la DGAC et qu'elle connaît ce dossier.

Fiche 100 : un agent fait remonter des problèmes d'odeurs pendant les travaux de peinture : fiche fermée.

Fiche 101 : un agent indique qu'en décembre 2012, les pneus neige n'étaient toujours pas installés sur les véhicules de service. DIRNE/D nous informe qu'à partir de maintenant, les pneus seront installés durant toute la période hivernale.

Bilan des accidents de travail 2012 :

2012 : 4 accidents (vélo + trajet mission en véhicule + chute de plein pied + avion (dû à de fortes turbulences)).

Les arbres des causes sont joints aux documents préparatoires.

Concernant un accident au niveau du transformateur du CMIRNE, DIRNE/D informe qu'il aurait dû être immédiatement informé et qu'un périmètre de sécurité soit établi.

Dossiers infrastructure en cours :

Besançon:

La durée du bail est prévue jusqu'en 2026.

Les travaux du centre sont prévus en 2 tranches. Ils permettront l'accessibilité au personnel à mobilité réduite (+ création parking et cheminement), la réfection des toilettes, l'adaptation du second bureau au RDC et la mise en place d'un monte escalier. Montant 44000 € HT. Fin des travaux en avril 2013.

La seconde tranche : suppression des cloisons, création d'une salle prévi, d'une salle clim, d'une salle nivo, d'un bureau pour le commerce, d'un studio, installation d'une VMC, de stores, de chauffage pour un montant de 95000 € HT. Fin des travaux : nov 2013.

Metz :

Transfert du CM de Metz à la Préfecture de la Zone de Défense et de Sécurité Est. 110 M2 de surface, installation en juin 2013.

Sont prévus : les travaux courants forts, faibles, l'installation d'une parabole, la climatisation technique, l'aménagement de la cave. Montant : 25000 € HT

Les nouveaux locaux sont un ancien appartement, ils seront plus petits que ceux actuels et tapisseries et peintures restent dans l'état. Un espace vie de qualité sera aménagé.

Les agents pourront stationner facilement leur véhicule. Déménagement prévu début juin 2013.

Evolution du groupe infra :

DIRNE/D ne souhaite plus ce groupe et annule sa décision de création. Il sera remplacé par "une fiche signalétique d'une opération d'infrastructure", avec une description de l'opération et des informations sur sa planification.

Amélioration du dispositif d'évacuation incendie au CMIRNE :

Un exercice a été fait en fin d'année 2012.

Des remarques ont été observées : fenêtres non fermées, portes restées ouvertes, guides et serres-files ne connaissent plus leur rôle, point de rassemblement au mauvais endroit.

Des plans d'évacuation ne sont plus à jour.

L'assistant de prévention a une marge de manoeuvre pour :

- déterminer le lieu de rassemblement
- traiter avec LOG/D
- remettre à jour les plans d'évacuation incendie.

Il faudra refaire une formation et une remise à jour des guides et serres-files.

Ces actions sont à étendre à toute la DIRNE, les chefs de CM doivent aussi organiser des exercices incendie.

Groupe espaces verts :

Plusieurs recommandations du groupe ne sont plus suivies. Des herbicides sont à nouveau utilisés, les "pelouses" sont à nouveau tondues, sans que le groupe n'ait été informé.

Nous comprenons que les ouvriers d'état chargés de l'entretien aient pu avoir des difficultés de mise en oeuvre et un membre du groupe rappelle que l'objectif du groupe n'était pas de compliquer leurs tâches de travail. Le groupe avait recommandé qu'une communication soit faite vers les agents afin d'indiquer les intérêts et l'objectif à atteindre. Il faut "accepter" le changement de gestion des espaces verts, accepter que l'herbe ne soit pas tondue tous les 15 jours, accepter qu'il y ait de la mousse sur les pavés.... Ce changement de perception semble de pas être pas partagé par l'ensemble des agents. Une communication n'a pas été faite et nous le regrettons.

Nous regrettons aussi que la direction n'ait pas pris la peine de consulter et d'avertir le groupe de travail avant de remettre en place ce système archaïque et destructeur.

Points d'informations :

- Bâle-Mulhouse : aide à la prévision de brouillard : installation d'un point haut de mesure (40m) prévu en toit terrasse de la tour de contrôle. Cette installation en hauteur a des incidences au niveau H et S. Travail de recherche à poursuivre.
- travail de l'assistant de prévention : toujours dans l'urgence et c'est regrettable.
- pollution radio-fréquence : l'assistant de prévention fait des recommandations. Elles seront mises sur Intranet.
- note trajets différés/anticipés : pour FO, cette note qui ne concerne que les agents restructurés est à étendre à tous les agents travaillant en SP/P. D'autre part, le cadre administratif nous paraît bien

lourd.

- télétravail : démarrage en juin.

-DATI : ajout du CPR dans la liste en cas de grève la nuit. A voir s'il n'y a pas moyen qu'il utilise celui d'un autre service.

- Visites de sites : DIRNE/D propose des CHSCT/NE décentralisés. Il aurait souhaité faire les visites de site en même temps mais cela nous parait difficile de tout faire en une journée.

- Optimisation de la synergie entre l'écoute médico-sociale et le management :

Cette demande de DIRNE/D a pour objectif de recenser les indicateurs qui permettent de qualifier le bien ou mal-être au travail.

Le SNITM/FO demande des éclaircissements mais à priori ne souhaite pas participer à ce groupe de travail.

Prochain CHSCT/NE : 17 juin.